

FC

La santé de l'enfant arrivant

Responsables

Dr Jean-Vital de MONLÉON, Praticien Hospitalier, Pédiatrie CHU Dijon

Présentation

Alors qu'il y a deux générations la plupart des individus n'avaient jamais quitté leur département, les mouvements de population se multiplient pour des raisons économiques, politiques et même familiales. Parmi ces populations en mouvement, les enfants sont de plus en plus nombreux.

Les enfants de l'immigration (moins à risque car se déplaçant avec leur famille), n'ont pas toujours bénéficié de prise en charge spécifique. Le problème est apparu de façon plus évidente pour les adoptés (enfants plus rapidement pris en charge et assimilés dans la société d'accueil). L'afflux important depuis une dizaine d'années de ceux que l'on a appelés « Mineurs Isolés » avant de les rebaptiser « Mineurs Non Accompagnés » fait apparaître de nouveaux problèmes.

A l'aide de quelques rappels (médicaux, épidémiologiques, statistiques) et en s'appuyant sur le

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujetti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

principe anthropologique de la pathocénose, et agrémentée de nombreux cas cliniques, cette formation propose d'envisager une prise en charge précise des enfants « arrivants ».

Objectifs de la formation

Mieux appréhender la prise en charge sanitaire, psychologique et sociale des enfants, originaires d'un pays en voie de développement, lors de leur arrivée en France.

Organisation pédagogique

Séminaire de 2 jours à Dijon, soit 14 heures de formation (se référer au calendrier de formation).

Contenu

- Données statistiques, nombre et évolution des enfants arrivants
- Le risque non spécifique (pathocénose commune entre pays d'origine et pays d'arrivée) : dépistage systématique, rattrapage vaccinal, maladies rares.
- Le risque géographique (pathocénose du pays d'origine importée) : pathologies tropicales, pathologies en fonction du contexte social, dénutrition.
- Le risque propre au changement (pathocénose due au changement d'environnement) : Croissance et puberté, conséquences somatiques du voyage, conséquences psychologiques du mouvement.

Public

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujetti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

Ensemble des professionnels de l'Enfance :

- Travailleurs sociaux
- Médecins généralistes, pédiatres, médecins de santé publique, pédopsychiatres, médecins d'autres spécialités, internes en médecine
- Infirmiers
- Enseignants
- Magistrats
- Avocats
- Membres d'institution en charge de l'adoption
- Psychologues

Mouvements associatifs :

- Membres d'associations en relation avec l'adoption (associations d'adoptés, d'adoptants)
- Organismes Agréés pour l'Adoption

Population directement concernée :

- Adoptés
- Adoptants et futurs adoptants

Etude des dossiers de candidature : CV, lettre de motivation, diplôme

Intervenants

Dr J.V. de MONLÉON, Praticien Hospitalier Pédiatrie CHU Dijon ; Membre du bureau du Conseil National de La Protection de l'Enfance

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujetti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujéti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.